



IDEATHON DU 07 JUIN 2018

CENTRE CULTUREL DE L'ORANGERIE, ROISSY-EN-FRANCE

COMPTE-RENDU

- 50 participants
- La réunion s'est déroulée de 9H30 à 12H30
- Animateurs : Arnaud BLOMMAERT (EuropaCity) Estelle BARTHELEMY (Mozaïk RH), Alexandre MENUUEL (Tenzing)

Déroulement de la réunion :

1. Ouverture de la réunion et point d'actualité sur le projet EuropaCity
2. Présentation d'EuropaCity Compétences et des avancées sur le volet emploi-formation
3. Travail en atelier
4. Restitution de l'atelier
5. Clôture et déjeuner

1. Ouverture de la réunion et point d'actualité sur le projet

David LEBON, directeur du développement, EuropaCity, remercie les participants pour leur présence ainsi que la ville de Roissy-en-France, l'agglomération Roissy Pays de France, le Groupement d'intérêt public (GIP) Emploi-Roissy, Arnaud BLOMMAERT, responsable emploi-formation au sein d'EuropaCity et Estelle BARTHELEMY, directrice adjointe de Mozaïk RH, qui ont permis le déroulement de cette matinée de travail.

Il fait part de la présence de M. Jean-Marc REBIERE, garant de la concertation nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP). Le projet EuropaCity est ancien : en 2013, le porteur du projet EuropaCity, a saisi la CNDP pour l'organisation d'un débat public, qui s'est tenu en 2016. Suite à ce débat, le porteur du projet a demandé la désignation d'un



garant chargé de veiller au bon déroulement de la concertation post-débat public. La CNDP en a désigné deux : Jean-Marc REBIERE et Aline GUERIN.

David LEBON salue le rôle des garants qui apportent un œil extérieur pour davantage associer le public, l'informer mais également co-construire avec lui, comme en témoigne l'idéathon organisé ce matin qui sera suivi d'un « hackathon » à l'automne 2018. Ces rencontres visent à faire évoluer le projet avec l'expertise du territoire afin que ses retombées sur le territoire soient positives.

Il rappelle la chronologie du projet EuropaCity : un projet né en 2006 et une équipe constituée en 2008. Le nom du projet remonte à cette période, lorsqu'il était axé sur les cultures européennes. Le projet continue à évoluer : aujourd'hui, il s'agit d'un quartier de loisirs, à la frontière du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis, au même titre qu'un quartier d'habitations ou d'activités qu'on retrouve dans les villes.

Ce projet est permis par le Grand Paris Express, qui vise notamment à désenclaver l'est du Val-d'Oise et qui permettra de créer une nouvelle centralité urbaine et 50 000 emplois dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle de Gonesse, portée par l'Etat. EuropaCity représente environ 10 000 emplois, dans les métiers de services et de l'hospitalité, c'est-à-dire des métiers où l'écart entre la formation et le niveau de compétences des habitants du territoire, d'un côté, et les emplois développés, de l'autre, est le moins important.

David LEBON précise qu'EuropaCity est avant tout un projet de destination touristique avec les équipements suivants : 2000 chambres d'hôtel, une offre culturelle et événementielle de qualité dont une grande halle d'exposition, un parc à thème, un parc aquatique, un parc des neiges, une ferme urbaine de 7 hectares, une offre de commerce. .

Il s'agit également d'un projet urbain, métropolitain et touristique. En effet, si Paris est l'une des premières destinations touristiques mondiales, elle est fortement concurrencée par d'autres villes. Il est donc nécessaire de diversifier l'offre touristique. L'enjeu du Grand Paris est de créer, à l'extérieur de Paris, de nouvelles centralités urbaines, d'une qualité identique à ce qui pourrait être proposé dans Paris intra-muros. Cette ambition pour le territoire est nouvelle et les équipes EuropaCity souhaitent en profiter et créer une dynamique sur le territoire.

David LEBON revient sur l'actualité du projet et les nombreux articles parus récemment dans la presse: le projet EuropaCity s'inscrit dans une ZAC de 300 hectares portée par l'État, autour de la gare du Grand Paris Express, seule gare du Val-d'Oise et seul endroit en capacité d'accueillir une gare dans le département. La ZAC a été créée par le préfet du Val-d'Oise et c'est l'arrêté de création de la ZAC qui a été cassé par le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, au motif de la non-complétude de l'étude d'impact. L'État a fait appel de cette décision le 4 mai dernier et la détermination de La Belle Etoile, porteur du projet, pour réussir ce projet demeure intacte.

Il indique enfin que le garant peut intervenir quand il le souhaite, tout au long de la réunion.

Estelle BARTHELEMY, directrice adjointe, Mozaïk RH, accueille les participants et présente Mozaïk RH, une association créée il y a 10 ans en partant du constat que les jeunes des quartiers diplômés ont plus de difficultés à trouver un emploi que les autres. Depuis la création de Mozaïk RH, 5000 jeunes ont été embauchés, grâce aux méthodologies



mises en place par l'association. Les quartiers présentent un fort potentiel pour répondre aux métiers de demain. Elle annonce le lancement de la plateforme www.diversifiezvostalents.com, un outil pour lutter contre les discriminations et les biais discriminants afin de mettre à l'emploi les jeunes compétents.

Estelle BARTHELEMY souligne le caractère collaboratif de la démarche, permettant de travailler avec les acteurs locaux de l'emploi.

2. Présentation des avancées du projet sur le volet emploi-formation :

Voir diaporama joint au compte-rendu

Arnaud BLOMMAERT, responsable emploi-formation et stratégie RSE EuropaCity, remercie les participants pour leur présence. Il ajoute que le territoire de l'est du Val-d'Oise est riche de diversité et de talents et riche de contrastes dans la mesure où il accueille de très nombreux emplois qualifiés et connaît aussi un fort taux de chômage, faute d'adéquation entre emploi et qualification. Le nord-est du Val-d'Oise est un département très jeune (respectivement 36% et 38% de la population du Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis ont moins de 25 ans) ; cette population est la plus frappée par le chômage et elle connaît un taux de qualification les plus faibles. À titre d'exemple, 8,5% de la population de l'est du Val-d'Oise est titulaire d'un bac +2 tandis que la moyenne départementale est de 13%.

Pour EuropaCity, un des enjeux est la mise en adéquation des compétences et de l'emploi. Il rappelle les chiffres de l'étude du 15 juin 2016 réalisée par le statisticien Arnaud DEGORRE dans le cadre du débat public : en phase construction, le projet a pour ambition de créer 3350 emplois par an dans 40 métiers différents, dont 85% dans le bâtiment. En phase exploitation, 10 115 emplois seraient créés, dont 48% dans les services, 24% dans l'hôtellerie et la restauration, qui sont des métiers en tension. 75% de ces emplois seront accessibles au niveau CAP, BEP et Bac.

Il fait part de la volonté du porteur de projet de co-construire EuropaCity, de ne pas s'imposer au territoire mais de l'associer pour que les habitants se retrouvent dans le projet. Il cite Bjarke INGELS, architecte du projet : « *nul n'est meilleur expert de ses besoins que la population locale* ». En 2010, un comité d'orientation du projet a été mis en place par le porteur du projet EuropaCity avec des futurologues, des sociologues pour réfléchir à la façon de participer à la dynamique du territoire, notamment par l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. En 2015 le porteur du projet a souhaité réunir l'État, l'aménageur, les collectivités et les habitants, dans un comité de pilotage pour favoriser les échanges et ainsi réfléchir aux besoins du territoire.

En 2016, les principales contributions du débat public portaient sur l'emploi local et notamment la demande que les emplois bénéficient aux habitants du territoire. Les études montrent qu'avec un recrutement classique, environ 60% des emplois bénéficieraient aux résidents. Avec la mise en place d'un dispositif emploi-formation, ce taux peut monter jusqu'à 75%. Il annonce que le maître d'ouvrage vise à ce que 75% des emplois générés par le projet bénéficient aux habitants du territoire.



Face à ce constat, La Belle Etoile a décidé de construire un dispositif de formation avec les acteurs locaux. Pour ce faire, le porteur de projet a noué des partenariats avec plusieurs acteurs en faveur de l'emploi et de la formation :

➤ **Avec Mozaïk RH**

Ce premier partenariat vise à lutter contre les discriminations à l'embauche et instaurer un dispositif permettant de trouver les talents du territoire et leur offrir un accompagnement dans l'employabilité.

➤ **Avec les Chambres de métiers et d'artisanat 77, 93 et 95 (CMA)**

Un deuxième partenariat a été conclu avec les chambres de métiers et d'artisanat (CMA) de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise. EuropaCity a pour ambition d'être une porte d'entrée de Paris, capitale du luxe, du savoir-faire à la Française et ainsi une vitrine de l'artisanat. À ce titre, les CMA, qui représentent 20% des entreprises en Ile-de-France, ont leur place dans le projet. Arnaud BLOMMAERT précise les 3 thématiques qui font l'objet de la convention signée entre le maître d'ouvrage et les CMA:

- l'accès des CMA aux appels d'offres,
- l'utilisation des compétences des CMA en matière de formation
- La place donnée à l'artisanat

L'objectif serait qu'environ 20% des lots soient réservés aux CMA. Arnaud BLOMMAERT ajoute que les CMA disposent d'un réseau de centres de formation et d'apprentissage (CFA) ancrés et diversifiés dans l'alimentation, le bâtiment, la restauration et les services. Il annonce que les CMA se sont engagées à former les personnes que La Belle Etoile orienterait vers elle, quitte à adapter le contenu et le planning des enseignements pour correspondre au mieux aux besoins du projet EuropaCity.

Enfin, il est actuellement prévu que des artisans puissent s'installer sur le site d'EuropaCity, avec des ateliers, des espaces d'exposition. Ces artisans enrichiraient le projet en constituant une vitrine exposant les jeunes créateurs de talent faisant la richesse de l'artisanat à la française.

➤ **Avec le GIP Emploi Roissy**

Arnaud BLOMMAERT indique que la mise en place d'un dispositif emploi-formation pérenne nécessite l'engagement dans la durée de toutes les parties prenantes. Pour ce faire, une convention-cadre a vocation à être prochainement signée entre l'État, la Région Ile-de-France, les missions locales, Pôle Emploi et l'AGEFIPH¹, pour préciser le rôle de chacun de ces acteurs au sein des dispositifs d'emploi et de formation mis en place.

Il rappelle le chiffre de 10 115 emplois pour le projet EuropaCity et indique que l'hypothèse d'un « effet de transfert » a été étudiée, c'est-à-dire la proportion d'emplois existants pouvant être transférés du fait de l'ouverture d'EuropaCity. Il précise que l'offre du projet EuropaCity sera diversifiée et complémentaire à l'offre existante en région parisienne. Par exemple, l'offre culturelle ou les équipements sportifs créés draineront sur le territoire des emplois qui n'existent pas aujourd'hui. Il en est de même pour les commerces qui proposeront une offre

¹ Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés



différente et innovante (pop-store, atelier, collection unique...). Ainsi, la création nette d'emplois au sein d'EuropaCity oscillerait entre 7 400 et 8 100 emplois directs selon l'étude d'Arnaud DEGORRE précédemment mentionnée.

Dans le cadre du partenariat, le GIP Emploi-Roissy mènera des études quantitatives et qualitatives afin que les études d'impact sur l'emploi soient les plus précises possibles et qu'elles prennent en compte l'évolution de l'emploi au fil du temps. Le GIP Emploi-Roissy mènera les études nécessaires pour évaluer le nombre d'emplois créés par EuropaCity et l'évolution des compétences, des emplois et des secteurs d'activités à horizon 2025 à 2030. Il ajoute qu'en 2017, de nombreuses rencontres dans le domaine de l'orientation ont permis d'enrichir le dispositif mis en place. Le report de l'arrivée de la ligne 17 du Grand Paris Express sur le Triangle de Gonesse à 2027 laisse le temps à l'expérimentation. La coopération très en amont des acteurs locaux de l'emploi et de la formation vise à faire en sorte que les emplois créés bénéficient au territoire. Pour ce faire, il est nécessaire d'instaurer un dispositif pour une meilleure orientation, une meilleure information et une meilleure formation, dans une logique d'accès à l'employabilité des habitants. Arnaud BLOMMAERT annonce la création prochaine d'EuropaCity Compétences, dont les principaux objectifs sont :

- d'informer les possibles candidats de tous les emplois générés par le projet,
- d'informer tous les réseaux d'acteurs des emplois proposés,
- de faire en sorte que les enseignes et les opérateurs qui s'implanteront au sein d'EuropaCity puissent préciser les emplois dont ils auront besoin,
- de voir comment EuropaCity pourrait être un point d'accès unique pour les opérateurs en matière d'emploi,
- d'apporter des moyens et des ressources aux dispositifs de formation et de qualification mis en place par les acteurs locaux de l'emploi et de la formation pour correspondre au mieux aux besoins identifiés.

Il fait part de son souhait que les acteurs locaux de l'emploi et de la formation s'engagent dans la démarche sur la durée et puissent croître en nombre.

Arnaud BLOMMAERT détaille les engagements du porteur de projet en matière de politique RSE² :

- La nécessité de répondre aux besoins en emploi et d'être opérationnel avec du personnel qualifié, ce qui implique de bien sélectionner les candidats au départ. Il rappelle l'engagement pris par le porteur de projet dans sa décision du 9 décembre 2016 d'accueillir, orienter, tester et accompagner dans le chemin de l'employabilité 3 500 personnes 2 ans avant l'ouverture d'EuropaCity puis 1000 personnes par an. Étant donné le décalage du projet du fait du report de la ligne 17, ces chiffres évolueront selon le phasage qui sera retenu.
- La mise en place de clauses d'insertion pour que les appels d'offres contiennent *a minima* 7% d'heures d'insertion pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et notamment les jeunes au chômage, sans qualification ou très diplômés, les femmes, les demandeurs d'emploi de longue durée et les personnes bénéficiaires du RSA. Il

² Responsabilité sociétale des entreprises, c'est-à-dire la prise en compte par une entreprise des enjeux sociaux, environnementaux et éthiques dans son activité.



ajoute que le comité des Jeux Olympiques a fixé ce taux à 10% : le porteur de projet ne souhaite pas faire moins que les Jeux Olympiques. Ce taux sera un objectif à atteindre.

- Une réflexion est en cours concernant l'emploi local pour les opérateurs : il s'agirait que les baux commerciaux puissent être adossés à une charte éthique pour que, selon sa taille, l'entreprise s'engage à recruter un certain pourcentage de candidats issus du territoire, qui auront préalablement été orientés et accompagnés en employabilité par EuropaCity Compétences.

Arnaud BLOMMAERT précise qu'une fois les statuts déposés en préfecture, EuropaCity Compétences aura le statut d'association, avec un directeur et un budget de fonctionnement dédié pour soutenir les expérimentations, l'entreprenariat local et les initiatives visant à soutenir l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

Arnaud BLOMMAERT identifie les enjeux et missions qui devront faire l'objet d'une réflexion poussée entre le porteur de projet et les acteurs locaux de l'emploi :

- La communication et l'information, pour atteindre le public visé par le dispositif, et informer les acteurs locaux le plus en amont des emplois générés
- L'orientation et la qualification des candidats : il est actuellement prévu qu'EuropaCity Compétences soit doté d'un assessment center (évaluation), pour trouver avec de nouveaux dispositifs (gamification – usage de jeux, intelligence artificielle) des profils qualifiés avec des compétences transverses pour travailler au sein d'EuropaCity.
- Enfin, l'intégration de candidats présélectionnés dans des cycles de formation labellisés EuropaCity, qui garantiront que la formation répond aux exigences demandées.

Le maître d'ouvrage souhaite qu'EuropaCity Compétences soit un laboratoire sur les sujets liés à la croissance et à l'innovation. Pour ce faire, il entend soutenir des porteurs de projet qui pourraient d'ores et déjà travailler avec lui pour préfigurer ce que serait l'emploi avec le numérique. Ces porteurs de projet pourraient être hébergés chez EuropaCity au sein d'incubateurs pour faire émerger les jeunes talents.

Arnaud BLOMMAERT annonce que cet idéathon sera suivi d'un « hackathon » à l'automne 2018 sur l'emploi et la formation, et qui permettra de lancer des appels à projets qui se dérouleront selon un calendrier déterminé dès la fin d'année 2018 et au-delà . Il s'agirait notamment d'un appel à projets avec l'Éducation nationale pour travailler avec des jeunes collégiens et lycéens - les futurs utilisateurs et/ou recrues d'EuropaCity – sur ce que sera EuropaCity à savoir la ville de demain, connectée, touristique, durable. Une autre expérimentation porte sur l'amélioration de la pratique de l'anglais chez les jeunes du territoire.

Enfin, à la fin de l'année 2018, la stratégie RSE du projet sera annoncée.



3. Travail en atelier

Alexandre MENUEL, cabinet TENZING, présente le déroulement de l'idéathon : à chaque table a été attribué un thème général et les participants sont invités à sélectionner un sous-thème sur lequel ils sont invités à travailler durant 1h30.

Les 3 thèmes sont les suivants :

- Mieux informer tous les publics du territoire pour faciliter le chemin vers la formation et l'emploi.
- Quelles synergies possibles des grands acteurs et projets structurants du territoire pour créer de la valeur pour les citoyens ?
- Le recrutement territorial et ses réussites, un vecteur de communication pour la valorisation des territoires.

4. Restitution de l'atelier

Nicolas MARANDON, responsable de la concertation et des relations territoriales, EuropaCity, remercie Patrick RENAUD, président de l'agglomération Roissy Pays de France, pour sa présence et son soutien au projet EuropaCity.

Patrick RENAUD, président de l'agglomération Roissy Pays de France et maire-adjoint à la mairie de Roissy, indique s'être immédiatement engagé en faveur du projet lorsque ce dernier lui a été présenté alors qu'il était président de l'ancienne agglomération, Roissy Porte de France. EuropaCity est un projet de territoire permettant d'endiguer la paupérisation à laquelle est confrontée le sud de l'agglomération, de développer les transports et notamment la ligne 17 du Grand Paris Express. À ce sujet, certains opposants se battent contre la ligne 17 afin que le projet EuropaCity ne se fasse pas. Ces opposants trouvent face à eux des adversaires résolus, car ce territoire mérite d'être desservi et d'être remis à niveau.

Patrick RENAUD souligne l'investissement de 3,1 milliards d'euros du porteur de projet, qui met sa confiance dans un territoire compliqué, avec des communes comme Gonesse, Sarcelles, Garges, Villiers-le-Bel, Goussainville ou encore Villeparisis. Il note le courage de l'investisseur de porter ce projet, à proximité de l'aéroport de Roissy, du fait de l'enjeu social qu'il représente et de la volonté que les emplois créés bénéficient aux habitants du territoire.

Il remercie les participants pour leur aide à trouver des solutions pour un projet utile à la Région, à Roissy Pays de France et au pays. Ce projet ne pourra pas se faire ailleurs en France. Il permettra de bénéficier de conditions de transport dignes, comme le métro, et également d'irriguer les zones d'activités comme EuropaCity ou l'aéroport. Il espère que le territoire pourra être un modèle pour envisager les meilleures façons possibles pour que les emplois créés bénéficient à la population.

Nicolas MARANDON invite les participants à remplir le questionnaire sur leur participation à la concertation et à les déposer dans l'urne.



Synthèse du sous-groupe : mieux informer tous les publics du territoire pour faciliter le chemin vers la formation et l'emploi.

Arnaud BLOMMAERT remercie Patrick RENAUD pour son discours et confirme la volonté du porteur de projet que les emplois proposés bénéficient en priorité aux habitants du territoire. Il souligne la convergence des idées entre les différents groupes et présente les différentes problématiques identifiées par les participants.

- **Comment faire pour que les habitants du territoire se projettent au sein d'EuropaCity ?** Comment faire comprendre aux populations qu'elles ont accès à l'emploi mais aussi à une carrière au sein d'EuropaCity ? Comment valoriser ce chemin de l'employabilité ? Les participants ont proposé qu'un point d'entrée unique (une cité des métiers par exemple) soit créé, ce qui rejoint l'idée de créer EuropaCity Compétences. Ce guichet pourrait comporter un pôle conseil décloisonné, qui serait financé par tous les grands projets du territoire.
- Les participants notent une **synergie entre les compétences et les emplois générés par plusieurs grands projets du territoire** (EuropaCity, Jeux Olympiques...). Forts de ce constat, les participants ont identifié plusieurs enjeux :
 - Le manque de valorisation des métiers liés à ces grands projets, notamment dans le bâtiment. Une proposition est de réaliser un retour d'expérience et d'apporter des témoignages d'habitants du territoire à ce sujet.
 - L'innovation dans le recrutement, c'est-à-dire la valorisation des compétences transversales attendues comme le travail en équipe, la communication, le savoir-être en entreprise.
 - La création d'une plateforme digitale ou d'un lieu physique pour mettre en relation les écoles et les entreprises, pour sensibiliser les prescripteurs et pour faire connaître les métiers proposés et les compétences nécessaires, avec une possibilité d'accompagner pour favoriser l'employabilité et accéder aux métiers proposés.
 - Poursuivre la concertation et impliquer les habitants du territoire notamment sur le volet « transformation numérique ». Les participants ont proposé la mise en place de référents du numérique parmi les habitants, pour mobiliser les autres habitants.
 - Favoriser l'entrepreneuriat et faire en sorte que les opérateurs installés au sein d'EuropaCity puissent s'engager dans le développement de micro-entreprises pour leurs salariés.
 - Étudier la possibilité de mutualiser les ressources puisque le comité Olympique recrutera 70 000 bénévoles qui seront certainement formés à l'anglais, à l'accueil, soit autant de compétences nécessaires au bon fonctionnement d'EuropaCity.
 - L'identification, la mobilisation et l'information des publics cibles et la nécessité d'une « cité des métiers », une structure unique dédiée à l'information des publics.

Arnaud BLOMMAERT invite les participants qui le souhaitent à compléter cette synthèse.



Synthèse du sous-groupe : le recrutement territorial et ses réussites, un vecteur de communication pour la valorisation des territoires.

Estelle BARTHELEMY, Mozaïk RH, rapporteuse, indique que les participants ont abordé la question du recrutement territorial et spécifiquement de la coordination entre acteurs pour permettre la réussite d'une opération de recrutement territorial. Les problématiques identifiées par les participants sont les suivantes :

- **L'adéquation entre l'offre d'emploi et le candidat**, notamment pour les jeunes sans le bac. La réussite du recrutement repose sur un travail au long cours pour permettre une orientation et une formation efficaces.
- **La mise en place d'innovations dans le processus de recrutement** comme la mesure des habiletés, et l'arrêt du tout CV.
- **La formation des intermédiaires** sur les nouveaux métiers pour orienter au mieux les populations;
- **L'implication des entreprises dans le projet EuropaCity** et notamment sur les clauses sociales, afin d'inciter les entreprises à recruter en local. Une proposition de l'atelier : proposer un bouquet RH aux entreprises.
- Les habitants du territoire connaissent des problèmes plus vastes que celui de l'emploi, comme le logement, la santé, les gardes d'enfants : il faut donc **aborder l'emploi et la formation dans une perspective plus large** et la mettre en lien avec l'ensemble des difficultés rencontrées par les habitants.
- Le **pilotage de l'action** : quelle gouvernance, pour éviter notamment les rivalités entre territoires ?
- Quelle **coordination entre l'ensemble des acteurs** ?
- **Quel travail de conviction les acteurs de l'emploi et de la formation** peuvent-ils faire en faveur de ce projet, qui, pour les participants, permettra de donner au territoire ce qu'il mérite.

Synthèse du sous-groupe « Comment mieux informer les publics du territoire et faciliter le chemin vers la formation et l'emploi ? »

Marie MORELLET rapporteuse pour la thématique, précise que la sous-thématique retenue porte sur la notoriété d'EuropaCity et plus spécifiquement, la valorisation des métiers proposés par EuropaCity:

Les participants ont fait les propositions suivantes :

- **Redonner du sens et des perspectives, valoriser la notion de parcours au sein d'EuropaCity**. Cela implique de réfléchir à la façon dont les personnes travaillant pour EuropaCity lors de la phase chantier puissent également y travailler lors de la phase exploitation, par le biais d'une formation. Plus largement, il s'agit de mener une réflexion à la fois sur le parcours et sur l'emploi territorial, c'est-à-dire, comment accompagner les personnes qui travailleront à l'une ou l'autre des phases du projet EuropaCity dans une perspective territoriale plus vaste ?
- Dans la communication faite autour de l'emploi et de la formation, **privilégier les notions de missions, d'activités, plutôt que de « métiers »**, qui sont amenés à fortement évoluer dans les années à venir.



- En plus des institutions et des acteurs traditionnels de l'emploi, **travailler à une stratégie marketing digitale finale** pour que les ambassadeurs du projet soient les gens du territoire, et notamment les jeunes.
- **Travailler avec l'Éducation nationale et un certain nombre d'acteurs pour que l'ensemble des métiers existant au sein d'EuropaCity soient mieux connus des jeunes.** Cela pourrait prendre la forme de rencontres avec des professionnels, avec les équipes EuropaCity, intégrer dans les clauses sociales pour les opérateurs la proposition de stages pour les jeunes du territoire.

5. Clôture de l'atelier

Arnaud BLOMMAERT note que les enjeux sont multiples : chemin vers l'employabilité, parcours de professionnalisation, changer de vocabulaire, comment mieux faire en sorte que les habitants se projettent au sein d'EuropaCity ? Ces idées permettront de lancer des appels à projets sur le territoire. Les matériaux issus de cette matinée alimenteront le hackathon organisé en septembre, qui mobilisera davantage de participants encore.

Patrick RENAUD suggère que des cours d'anglais soient mis en place dès le plus jeune âge dans les écoles de l'agglomération Roissy Pays de France et Paris Terres d'Envol (EPT n°7). Il espère que le ministre de l'Éducation nationale sera sensible à cette proposition afin de faciliter l'embauche des habitants du territoire.

Par ailleurs, il fait part de l'opposition de Paris Terres d'Envol, qui regroupe huit communes de Tremblay au Bourget, au projet EuropaCity. Il ajoute qu'au sein de Roissy Pays de France, les 42 maires sont unanimement favorables au projet et n'ont jamais été opposés à un projet de l'agglomération voisine. Il rappelle le soutien des départements du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne, de la Région Île-de-France, des trois derniers gouvernements et de l'État, qui a décidé de faire appel de la décision du tribunal administratif.

À propos de l'utilisation des terres agricoles, il précise qu'une commune de l'agglomération voisine a utilisé 250 hectares de terres agricoles pour son développement. Il annonce avoir signé une charte avec toutes les organisations d'agriculteurs garantissant la préservation des terres agricoles pour les 40 prochaines années.

Patrick RENAUD remercie chaleureusement les participants pour leur présence et leur soutien.

Arnaud BLOMMAERT remercie les participants et les invite à un cocktail déjeunatoire.

Fin de la réunion à 12h30.